

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 9 (1936)

**Heft:** 4

**Artikel:** La maison extensible

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-120310>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

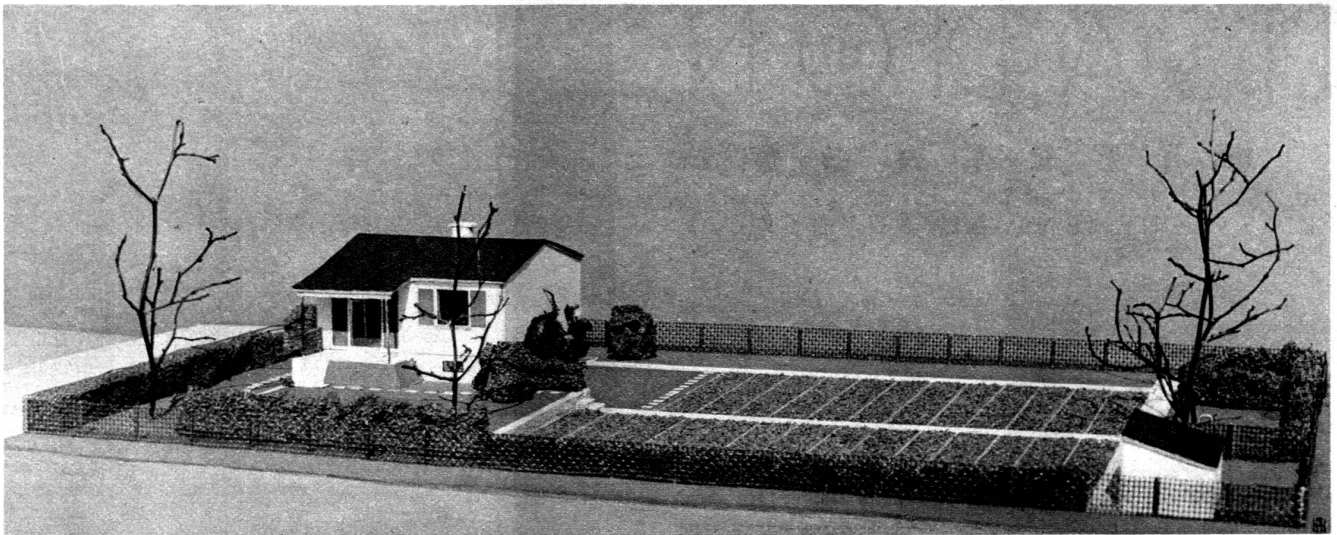
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

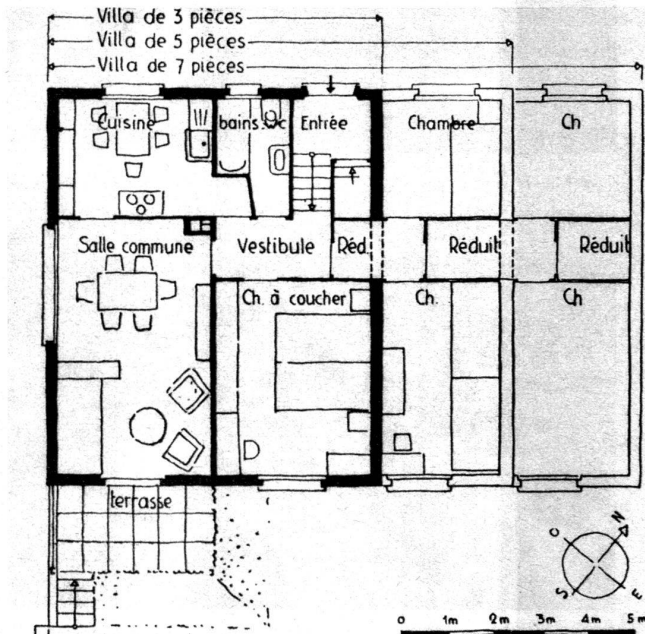


La maison et le jardin au sud-est.

# LA MAISON EXTENSIBLE

Le petit propriétaire qui désire construire une maison pour sa famille est en général un homme économe et prévoyant. Le programme de construction est parfois pour lui une chose embarrassante, pleine de conséquences d'une certaine gravité. Ceci est surtout le cas lorsqu'il s'agit d'un jeune ménage qui ne peut savoir quels seront les besoins en locaux futurs. Pour le moment, trois ou quatre pièces suffisent; mais avec l'accroissement de la famille, il faudra davantage. D'autre part, le jeune ménage vient de faire des dépenses importantes pour le trousseau et le mobilier, il ne dispose que d'un petit capital. Plus tard, en économisant, il sera possible de disposer d'une somme plus importante.

Le plan du rez-de-chaussée de la maison extensible.



Deux solutions se présentent :

**CONSTRUIRE GRAND :** Un rez-de-chaussée et un premier étage, permettant de loger jusqu'à sept pièces mais n'aménager que trois ou quatre pièces pour les besoins du moment.

**CONSTRUIRE PETIT :** juste le strict nécessaire pour créer, ensuite, par adjonction, les chambres nécessaires lors de l'augmentation de la famille.

La première solution présente l'inconvénient d'engager de suite un capital assez important, mais a l'avantage de restreindre au minimum le coût ultérieur des installations nouvelles.

La seconde solution a pour conséquence une construction très économique mais des dépenses beaucoup plus fortes pour agrandir la maison.

Les deux types de maisons sont recommandables. C'est au propriétaire à peser le pour et le contre, selon les possibilités financières, avant de se décider.

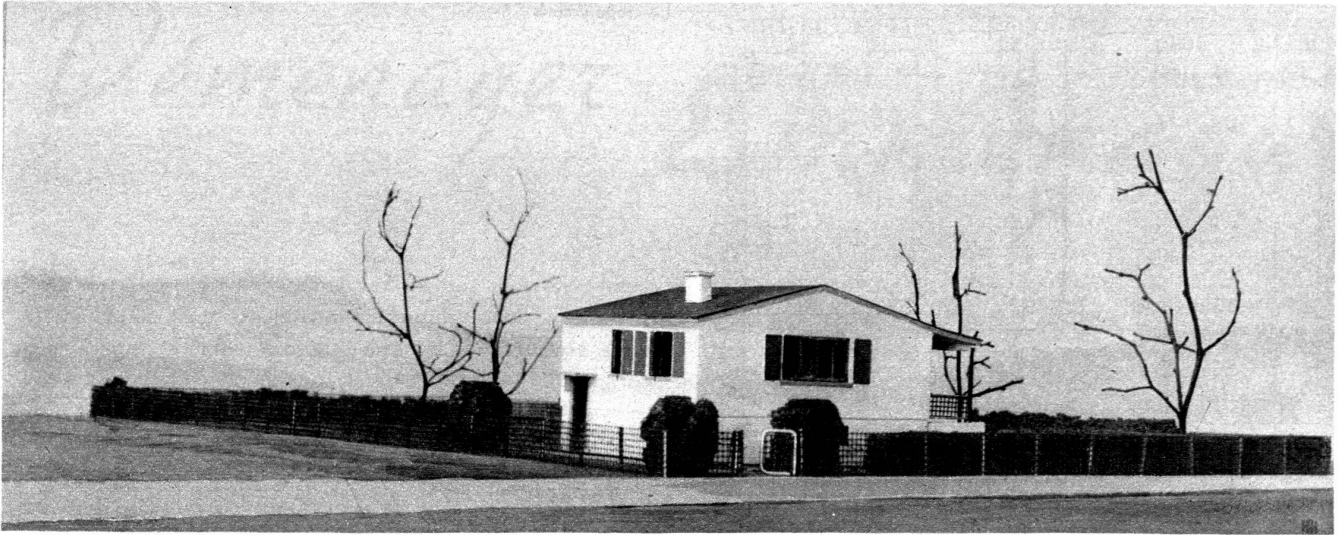
Voici quelques renseignements d'ordre financier qui permettront de mieux juger le problème.

Une maison de sept pièces revient à 19,000 fr. environ, sans les travaux extérieurs. Cette même construction coûte, si l'on aménage seulement le rez-de-chaussée, 16,000 fr.

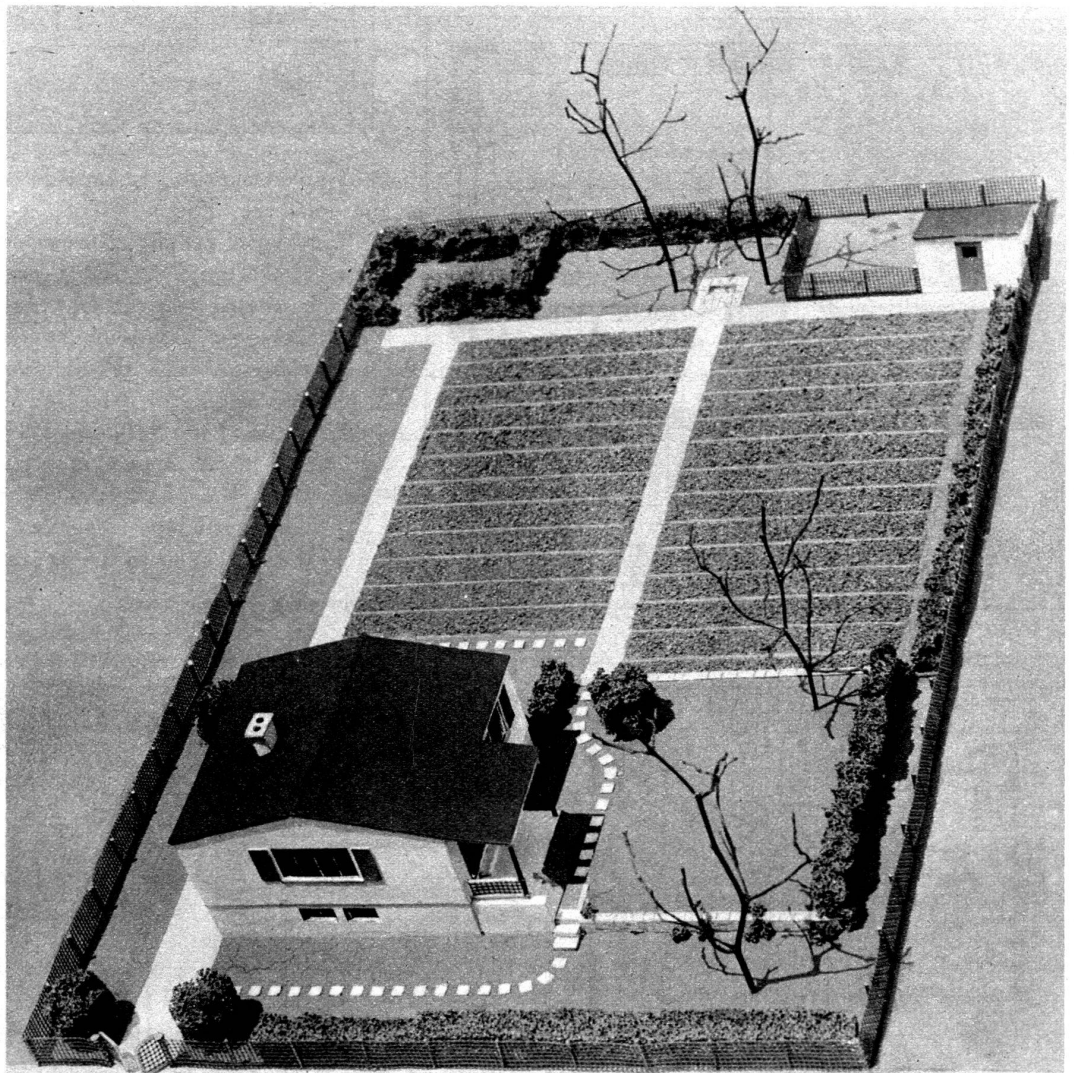
Une maison de trois pièces, plus spacieuse que celle reproduite ci-contre, coûterait environ 14,000 fr., mais il faut compter 3000 fr. par tranche de deux locaux qui s'ajoutent après finition. Cela revient en fin de compte à 20,000 fr. pour la maison de sept pièces.

La maison avec tous les locaux de plain-pied est particulièrement pratique pour la ménagère. Par contre, la disposition en deux étages permet de loger plus facilement deux ménages.

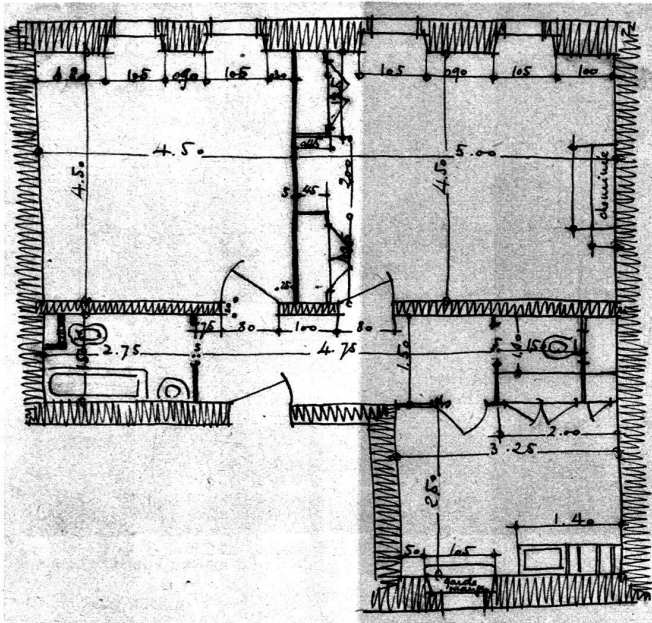
Un certain nombre de facteurs peut encore intervenir, en particulier le terrain et l'orientation, aussi fera-t-on bien de consulter l'homme du métier avant de trancher pour l'une ou l'autre solution.



La maison vue du chemin.

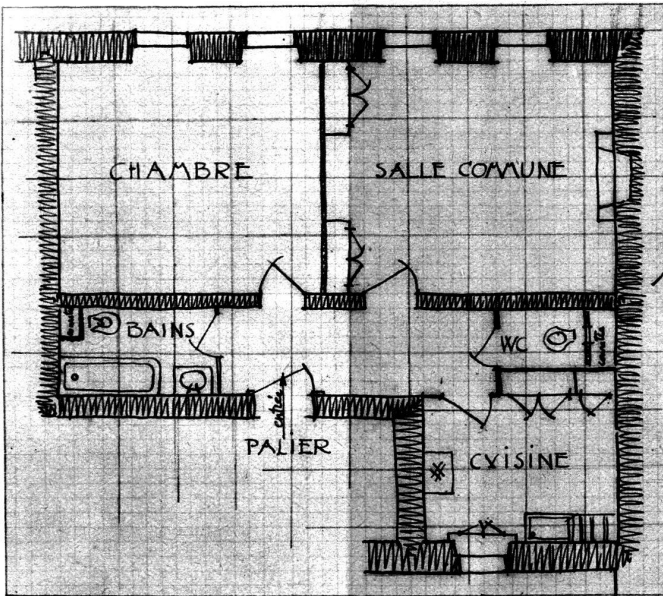
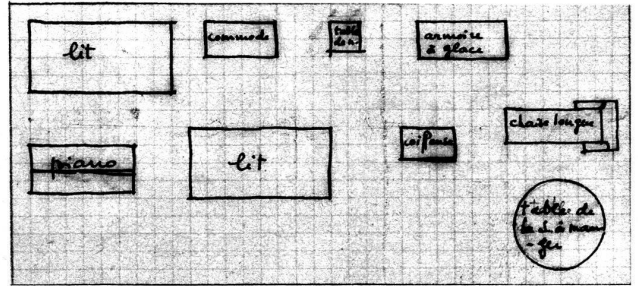


VUE D'AVION : Projet  
établi par Hœchel, architecte  
FAS & SIA.  
Ellenberger collaborateur.

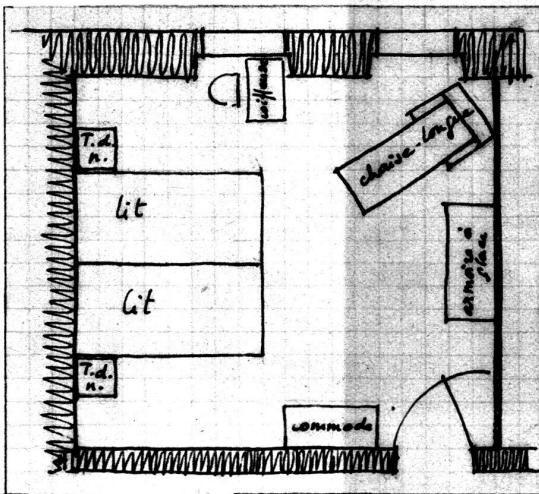


Le croquis coté.

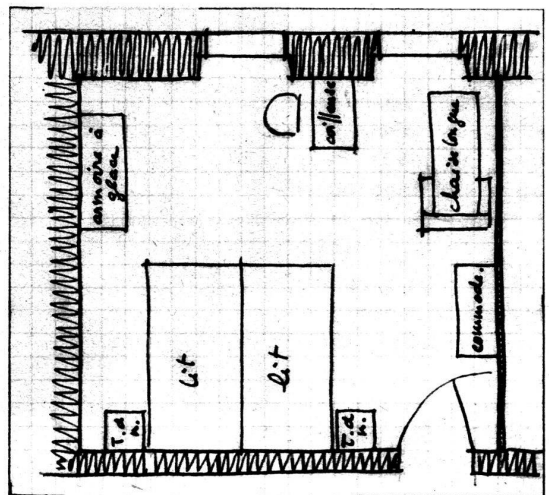
Plan de quelques meubles prêts à être découpés.



La mise au net du croquis coté.



Essayez une première solution...



...puis une deuxième.